



Assemblée générale

jeudi 27 avril 2023, à 19h00
Buvette de la salle de spectacles de Renens
Rue de Lausanne 37, Renens

Procès-verbal

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Validation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 mars 2022
3. Rapport d'activité 2022
4. Comptes au 31.12.2022
5. Budget 2023-2024
6. Élection des membres du Comité
7. Agenda 2023
8. Présentation de l'activité TMRL
9. Procédures - Dispositions
10. Divers

1. Bienvenue

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée. En préambule, il remercie chaleureusement la Municipalité de Renens pour la mise à disposition des locaux, la préparation de la salle et l'agape qui suivra la séance. Il salue la présence de Mme Karine Clerc, Conseillère Municipale à Renens.

Mme Karine Clerc adresse un chaleureux message de bienvenue et de remerciements aux membres de l'association et aux invités.

Le Président prie Mme Karine Clerc de transmettre les salutations et remerciements de l'Association à la Municipalité de Renens.

Le Président salue également :

Les représentants des communes

- M. Georges Chevallaz, chef du Service Enfance-Cohésion sociale de Renens, et sa collègue Mme Angèle Stucki, organisateurs de la soirée, et les remercie d'avance.
- M. Olivier Matthey, Conseiller municipal de Saint-Sulpice

Les invités

- Mme Tiziana Brutto Koller, directrice de l'APREMADOL (Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest lausannois)
- Mme Dalkilic Sibel, Responsable Ad intérim du bureau TMRL (Transport Mobilité Réduite Lausanne)
- et M. Stefano Visintin, nouveau Responsable du bureau TMRL.

Le vérificateur des comptes

- M. Jean-François Journot.



Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

Il remercie également tous les autres membres pour leur présence, selon liste signée.

Sont excusées : les Municipalités de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Villars-Ste-Croix

Le Président informe de l'arrivée de sept nouveaux membres

- M. Claude BETTEX le 8 juin 2022, excusé
- M. Jean-Pierre AEBY le 18 juillet 2022
- Mme Lucia JACCARD le 11 janvier 2023
- M. Michel SCHWAPP le 23 janvier 2023
- M. Lionel CROTTAZ le 29 mars 2023, excusé
- M. Christian SCHNEUWLY le 3 avril 2023
- M. Humberto REIS le 23 avril 2023, excusé

MM Christian GUIGNET, Claude ZUFFEREY et Pierre-Alain ATTANASIO ont quant à eux cessé leur activité au sein de l'Association. Le Président les remercie pour leur engagement.

L'Association compte désormais 31 membres actifs dont 27 chauffeurs. 19 membres sont présents à cette assemblée, ce qui porte la majorité à 10 voix, y compris le Président.

Le Président précise que l'ordre du jour a été envoyé avec la convocation à cette assemblée.

Aucune modification ou ajout n'étant demandé, l'ordre du jour est validé tel que proposé.

2. Validation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 mars 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée tenues le 10 mars 2022, adressé avec la convocation, est validé sans demande de modifications à l'unanimité et avec les remerciements à leurs auteurs.

3. Rapport d'activité

Le Président donne lecture du rapport d'activité (annexé) remis également avant l'assemblée. Le rapport ne soulevant pas de questions, l'assemblée le valide à l'unanimité.

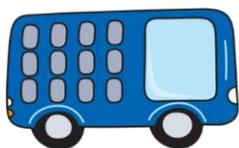
4. Comptes au 31.12.2022

Le Président donne lecture des résultats au 31.12.2022. Il présente les postes du bilan et les entrées et sorties enregistrées en 2022 au compte d'exploitation (voir document annexé). Il précise que l'excédent de recettes de CHF 795.15 est en diminution de CHF 60.05 par rapport à 2021. Le Président remercie sincèrement les communes pour leur soutien pour un montant total de CHF 1'000.-.

Grâce à la campagne de vœux de fin d'année, l'Association a reçu 87 dons pour un total de CHF 4'215.- en augmentation de CHF 913.- par rapport à l'année passée. Le Président remercie chaleureusement les donateurs, bénéficiaires des prestations de BEMS.

Le Président donne la parole à M. Jean-François Journot, Vérificateur des comptes, pour lecture de son rapport. Au vu de la qualité de la tenue de la comptabilité de l'Association, il recommande à l'assemblée l'approbation des comptes au 31.12.2022, en remerciant le Caissier-président pour l'excellence de son travail.

L'assemblée suit les recommandations de M. Journot et valide à l'unanimité les comptes 2022 de l'Association.



Bénévoles
Mèbre - Sorge

Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

L'assemblée donne également décharge à l'unanimité au Vérificateur des comptes en le remerciant chaleureusement pour son travail.

5. Budget 2023-2024

D'année en année, les dépenses s'adaptent au rythme des activités et du nombre de bénéficiaires de l'Association. Déjà accepté l'année précédente lors de l'Assemblée Générale virtuelle, le budget 2023 n'est pas mis en discussion. Le Président précise que ce dernier est élaboré très tôt afin d'être adressé à l'APREMADOL dans les délais pour obtenir un soutien financier.

Le budget 2024 est présenté en séance. Le Président indique que les valeurs de 2022 ont été reprises en espérant que le nombre de demandes de courses se stabilisera comme le montre déjà la tendance dans les statistiques.

Le budget ne faisant l'objet d'aucune autre remarque, il est adopté à l'unanimité.

6. Élection des membres du comité

Les membres du comité, M. Jean Baechler, Président, coordinateur-responsable et également trésorier, et Manon Fawer, vice-présidente et coordinatrice, sont disponibles pour un nouveau mandat. Ils sont réélus à l'unanimité.

Pour la vérification des comptes, le Président propose de reconduire le mandat de M. J.-F. Journot, pour autant qu'il l'accepte. Il précise que sa tâche est assurée bénévolement. Acceptant de reconduire son mandat, l'assemblée valide M. Journot dans sa fonction à l'unanimité.

En guise de remerciements pour son engagement bénévole, le Président propose, comme l'an dernier, d'inviter M. Journot et son épouse au souper de fin d'année.

Le Président définit les tâches administratives, réparties par groupes :

- *Gestion Base de données, saisie des courses*
- *Facturation et comptabilité*
- *Gestion des Membres*
- *Administration générale – Secrétariat central*

Lors d'un prochain café-croissant, nous devons nous soucier de développer la structure de notre association.

7. Agenda 2023

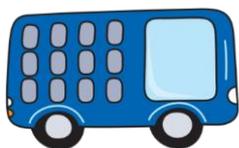
Le Président transmet l'agenda comme suit :

- **Rencontres café-croissant** : samedis 24 juin, 2 septembre, 9 décembre 2023 et 16 mars 2024 au local loisirs, sis à Mouline 18, 1022 Chavannes-près-Renens (entrée côté ouest, au niveau du parc).
- **Souper annuel** : jeudi 19 octobre 2023. Lieu à définir.
- **Assemblée générale 2024** : **jeudi 25 avril 2024**. Lieu : Saint-Sulpice.

8. Présentation de l'activité TMRL

Mme Sibel Dalkilic, responsable Ad intérim du bureau TMRL, présente à l'assemblée l'activité du dispositif. Les documents sont joints au présent PV.

La présentation n'incitant pas de question, le Président remercie Mme Dalkilic et M. Visintin, il salue l'excellente collaboration avec le bureau.



Bénévoles
Mèbre - Sorge

Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

9. Procédures – Dispositions

Procédures

Lors de la dernière Assemblée générale, nous avons validé la version 2022 des Procédures et Modalités BEMS. Expérimentée depuis une année, cette version ne demande pas de modification si ce n'est le tarif des courses. Nous ne ferons pas de nouvelle version pour cette correction. Les tarifs validés et appliqués étant sur le document plastifié « Tarifs transports » qui sera corrigé et disponible sur le site.

Dispositions

Lors de nos réunions « Café-croissant » nous partageons nos difficultés et soucis rencontrés lors de nos transports.

Voici quelques remarques entendues :

Les travaux du tram, avec le parcours sans cesse modifié, demande beaucoup d'attention et de concentration. Là, nous ne pouvons que nous adapter.

Les plus gros soucis, ce sont les cycles et les trottinettes qui slaloment dans la circulation. Il faut des pistes cyclables qui leurs sont dédiés. Les dangers que représentent ces engins peuvent être traumatisants.

En participant à des forums sur l'intégration des séniors dans les futurs quartiers, création des espaces de vie dans nos centres villes et évolution de la mobilité douce, nous n'entendons jamais parler de l'intégration de la mobilité réduite liée au maintien à domicile.

Dès 2025 nous rencontrerons des interdictions de rouler en ville avec des voitures thermiques. Nous osons croire que nos autorités réfléchiront aux déplacements des personnes à mobilité réduite.

10. Divers

Sondage

Sur l'initiative de Jean-Pierre Aeby, les membres ont reçu un formulaire pour un sondage de satisfaction et motivation auprès des membres actifs. Lors du prochain café-croissant, à réception des formulaires, nous ferons une synthèse de ce sondage.

Programme de formation Bénévolat-Vaud

Le nouveau programme des formations de Bénévolat-Vaud est remis à tous les membres (voir annexe) ; le Président indique que plusieurs cours sont particulièrement intéressants pour les chauffeurs et notamment « Accompagner la personne dans sa mobilité réduite et « Conduire aujourd'hui en confiance ». Il rappelle que les cours sont entièrement financés par BEMS.

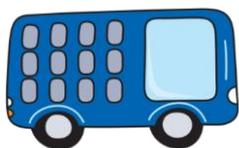
Accès au programme de formation par l'intermédiaire de Bénévolat-Vaud, informations et inscriptions sur le site : www.benevolat-vaud.ch/formations

Cartes d'autorisation de parage « Bénévolat Vaud »

Les cartes de légitimation de chauffeurs bénévoles 14x14 ne sont plus valables. Elles ont été remplacées par des cartes numérotées, attribuées personnellement. Les nouvelles cartes sont obligatoires pour les parkings selon l'instruction reçue de la Police Lausannoise. Si vous l'avez perdue, nous vous la remplaçons sur demande en l'annulant dans le fichier de Bénévolat Vaud.

Police, amendes

Les directives sur les conditions de stationnement des chauffeurs bénévoles ne sont valables qu'à Lausanne et dans l'Ouest Lausannois.



Bénévoles
Mèbre - Sorge

Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

Pour rappel, si vous êtes amendé, vous devez prendre la photo de l'amende avec, derrière le pare-brise, le disque bleu de stationnement accompagné de la carte de légitimation. Vous devez faire parvenir la photo et l'amende à l'administration pour la contestation en validant votre transport.

10 ans de l'Association

Au mois de décembre 2023, notre Association aura 10 ans.

Lors du prochain café-croissant, nous prendrons les décisions concernant l'organisation de cette rencontre qui devrait être agendée au 9 décembre à la place du café-croissant.

Anciens membres.

Jean-Pierre Kunz, ancien membre a demandé s'il était prévu de recontacter les anciens pour les vœux de fin d'année, afin qu'ils puissent faire un don et ou les inviter à un café-croissant. Nous les contacterons pour les 10 ans de l'association.

Mme Tiziana Brutto Koller, directrice de l'APREMADOL remercie les membres de leurs activités, de ce qu'ils font pour les clients qui bénéficient de l'accompagnement avec le petit plus par rapport à celui qu'offre les services de Taxis et qui est fortement apprécié. Elle souligne également la forte augmentation de la population âgée ayant besoin de nos services

M. Olivier Matthey remercie le Président et les membres pour tout le travail effectué et leur rôle en faveur de la population. En nous remerciant, il nous invite, l'année prochaine, pour notre assemblée générale.

La parole n'étant plus demandée le Président lève la séance à 21h05.

Jean Baechler
Président
Coordinateur-responsable

Manon Fawer
Vice-présidente
Coordinatrice

PV : Jean Baechler

Annexes : Rapport d'activité 2022, Bilan et comptes 2022, Budget 2023-2024
Rapport du vérificateur des comptes
Présentation TMRL, Programme de formation Bénévolat Vaud